Procés Verbal de l'assemblée générale de l'association Passe-Coque

Notre association a tenu ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire à Saint Philibert au club House à 10H 30 le 11/10/2025.

Ordre du jour de l'AGO

- - Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Lecture du rapport du CAC (Mme Corinne le Moel du Cabinet Ouest Conseil)
- Vote des résolutions
- Questions diverses

Après lecture respectivement du rapport moral du président, du rapport financier, des perspectives et du rapport du commissaire aux comptes Ouest Conseil, il a été procédé au vote. 15 personnes étaient présentes et 12 étaient représentées par pouvoir signé. La feuille de présence et les pouvoirs sont disponibles au siège de l'association.

A la résolution N :1 Approbation des comptes et affectation au report à nouveau:

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés

A la résolution N : 2 Approbation du rapport moral

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés

A la résolution N :3 Quitus de gestion

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés

Les conventions réglementés avec WMS ont été précisées à l'assemblée et accepté à l'unanimité.

Ordre du jour de l'AGE

Conformément aux statuts, il a été procédé à un vote pour renouveler les mandats des 4 administrateurs. Une question sur l'élargissement du CA a été posé mais cette suggestion devra être analysée par le conseil au vu des démarches administratives nécessaires. A la suite du vote, Le CA a été reconduit à l'unanimité en maintenant les postes de chaque administrateurs.

Questions diverses

Plusieurs points ont été abordés notamment sur l'objectif de réduction de la flotte de bateau et des engagements de dons. Des suggestions ont été faites pour des « formations » matelotage.

Fait pour valoir ce que de droit, le 13 octobre 2025 Le président Pierre Jean Jannin



La secrétaire de séance Catherine Laguerre

